

VISA®

PLATINE



Guide des avantages

.....



RBC Banque Royale®

Voici la carte *Visa Platine*



Nous vous invitons à profiter du pouvoir d'achat accru, de la commodité d'effectuer vos achats dans le monde entier et des économies exclusives que vous offre la carte *Visa*[®] Platine RBC Banque Royale[®]. Tout cela fait de la carte *Visa Platine* un choix avisé.

Nous vous suggérons de prendre connaissance des nombreux avantages et des privilèges dont vous pouvez maintenant bénéficier. De plus, les certificats d'assurance ci-joints fournissent des détails sur les couvertures automatiques auxquelles vous avez droit à titre de titulaire d'une carte *Visa Platine* RBC Banque Royale.

Veuillez garder ce Guide des avantages à portée de main afin de pouvoir le consulter au besoin. Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec votre Centre des cartes *Visa* RBC Banque Royale au 1 800 ROYAL[®] 1-2 (1 800 769-2512). Vous trouverez également de l'information à jour sur notre site Web, au www.rbcbanqueroyale.com/cartes. N'hésitez pas à communiquer avec nous au besoin : nous sommes toujours heureux de vous renseigner.

C'est un plaisir de vous compter parmi nos clients estimés.

Table des matières

Accès au crédit en tout temps

Page 3

- Acceptation partout dans le monde
- Chèques *Visa* RBC Banque Royale
- Avances de fonds

Services aux voyageurs

Page 5

- Assistance aux Assurés Inc.
 - Avances de fonds et billets d’avion en cas d’urgence
 - Médicaments sur ordonnance
 - Documents de valeur
 - Aide juridique et caution
 - Assistance départ
- Assurance collision et dommages pour véhicule de location

- Assurance accident de voyage
- Chèques de voyage sans commission

Protection pour vos achats

Page 9

- Couverture-achat
- Garantie allongée

Avantages facultatifs

Page 10

- Alerte crédit
- Première ligne plus
- Assurance Protection-Voyage
- Parlez rabais
- Paiement automatique

Numéros de téléphone importants

Page 13

ACCÈS À DU CRÉDIT EN TOUT TEMPS

Vous apprécierez le pouvoir d'achat accru que vous procure la carte *Visa* Platine RBC Banque Royale où et quand vous en avez besoin.

Acceptation partout dans le monde

La carte *Visa* Platine RBC Banque Royale est acceptée dans plus d'un million de guichets automatiques dans plus de 170 pays. Vous avez fait un excellent choix, car votre carte vous procure une liberté d'action sans pareille.

Chèques *Visa* RBC Banque Royale

Grâce aux chèques *Visa* RBC Banque Royale, vous avez accès à votre compte *Visa* Platine RBC Banque Royale dans des situations où il n'est pas possible d'utiliser votre carte. Vous pouvez accéder, en totalité ou en partie, à votre limite de crédit *Visa* Platine RBC Banque Royale inutilisée simplement en tirant un chèque *Visa* RBC Banque Royale.

Vous trouverez ci-joint une provision de chèques *Visa* RBC Banque Royale qui peuvent vous être utiles immédiatement. Commandez sans frais des chèques supplémentaires en composant le 1 800 ROYAL® 1-2 (1 800 769-2512). Le montant

de chaque chèque sera directement crédité à votre compte *Visa* Platine RBC Banque Royale à titre d'avance de fonds au taux d'intérêt applicable à votre carte à compter de la date d'utilisation du chèque.

Avances de fonds

Votre carte *Visa* Platine RBC Banque Royale vous permet d'obtenir des avances de fonds, en tout temps, partout dans le monde, jusqu'à concurrence du crédit disponible, à raison d'un maximum de 1 000 \$CAN par jour, aux guichets automatiques affichant le symbole *Visa* ou *Interac*^{®1}.

Pour obtenir une avance de fonds automatique, suivez les instructions du guichet automatique et utilisez le numéro d'identification personnel (NIP)

que vous avez sélectionné pour votre Carte-client de RBC Banque Royale. Si vous n'avez pas de NIP, vous pouvez en choisir un en passant à une succursale de RBC Banque Royale.

De plus, vous pouvez obtenir des avances de fonds à n'importe quelle succursale de RBC Groupe Financier[®] et à d'autres institutions financières membres de *Visa*.

Dans le cas des avances de fonds, les intérêts sont imputés au taux applicable à votre carte, à partir du moment où l'avance est consentie.

SERVICES AUX VOYAGEURS



Votre carte *Visa* Platine RBC Banque Royale est assortie d'une gamme d'assurances et de services de voyage pour vous simplifier la vie et vous procurer la sécurité et, surtout, la tranquillité d'esprit partout où vous allez.

Assistance aux Assurés Inc.

Lorsque vous vous déplacez hors de la province, Assistance aux Assurés Inc. (Assistance aux Assurés) vous offre une gamme de services inestimables advenant que vous soyez confronté à des situations imprévues, à des urgences médicales ou à des complications juridiques. Assistance aux Assurés est à votre disposition pour répondre à vos questions ou

demandes de règlement concernant les assurances décrites dans ce guide et les services d'urgence suivants.

Vous pouvez joindre Assistance aux Assurés, en tout temps, au 1 800 533-2778 de partout au Canada et aux États-Unis, ou à frais virés au (905) 816-2581 de l'extérieur du Canada ou des États-Unis. Vous pouvez également appeler Assistance aux Assurés pour signaler la perte ou le vol d'une carte si vous ne parvenez pas à joindre le bureau des cartes perdues ou volées (voir le répertoire des numéros de téléphone importants à la fin de ce guide).

Avances de fonds et billets d'avion en cas d'urgence

Si vous perdez votre carte ou êtes victime d'un vol pendant un voyage n'importe où dans le monde,

vous pouvez téléphoner à Assistance aux Assurés pour obtenir des fonds d'urgence et des billets d'avion. Les fonds d'urgence seront débités de votre compte au même titre qu'une avance de fonds et les billets d'avion seront facturés comme un achat.

Médicaments sur ordonnance

En voyage, vous pouvez téléphoner à Assistance aux Assurés afin d'obtenir des médicaments pour lesquels vous possédez une ordonnance. Notre service communiquera avec votre médecin traitant et remplira les formalités requises afin que vous puissiez prendre livraison de vos médicaments à la pharmacie la plus proche. Le prix des médicaments et les frais de messagerie seront imputés à votre compte comme un achat.

Documents de valeur

Assistance aux Assurés peut faire en sorte que vos documents de valeur (passeport, permis de conduire, etc.) soient ramassés et livrés à votre intention advenant que vous constatiez en arrivant à destination que vous les avez oubliés, à la condition toutefois qu'il y ait quelqu'un à votre domicile ou bureau pour trouver les documents. Les frais de messagerie seront portés à votre compte à titre d'achat.

Aide juridique et caution

Si vous avez besoin de conseils juridiques pendant un séjour à l'étranger, vous pouvez téléphoner à Assistance aux Assurés pour obtenir les noms d'avocats, d'ambassades et de consulats aptes à vous aider¹. Assistance aux Assurés peut également prendre

des dispositions pour que des fonds soient transférés directement de votre compte si vous devez verser une caution ou avancer des fonds afin d'obtenir ces services. Le choix final du fournisseur de services juridiques vous appartiendra.

Assistance prédépart

Avant de partir en voyage, n'hésitez pas à téléphoner à Assistance aux Assurés pour obtenir des renseignements utiles tels que les précautions recommandées par l'Organisation mondiale de la santé, les conditions météorologiques dans les grandes villes du monde entier, les taux de change ainsi que les exigences en matière de vaccination et de visa.

Assurance collision et dommages pour véhicule de location²

Vous pouvez utiliser votre carte *Visa* Platine RBC Banque Royale pour régler intégralement les frais de location de la plupart des véhicules et économiser jusqu'à 22 \$ par jour sur les frais d'assurance d'une voiture de location. Vous n'avez qu'à refuser la protection d'exonération en cas de dommages par collision (EDC) pour voitures de location proposée par le locateur. La couverture offerte par votre carte comprend les collisions, le vol, les incendies, le vandalisme et d'autres risques. Advenant qu'une voiture de location soit endommagée, vous n'avez qu'à téléphoner à Assistance aux Assurés, qui vous informera des modalités à suivre pour que votre demande de règlement soit traitée.

La couverture s'applique aux contrats de location de 48 jours consécutifs ou moins portant sur le même véhicule. À certains endroits, la loi interdit de renoncer à l'exonération en cas de dommages par collision (EDC) offerte par les entreprises de location de voitures. Consultez le certificat d'assurance ci-joint pour connaître tous les détails de cette couverture.

Assurance accident de voyage³

Lorsque vous utilisez votre carte *Visa Platine* RBC Banque Royale pour régler intégralement vos frais de transport à bord d'un véhicule de transport public, vous bénéficiez d'une protection allant jusqu'à 500 000 \$CAN advenant que vous soyez victime d'un accident mortel ou de mutilations. (Un véhicule de transport public est un véhicule muni d'un permis commercial pour assurer le transport de passagers

payants.) La couverture comprend les déplacements entre vos points de départ et d'arrivée à bord de véhicules de transport public (directement associés à un voyage). Il n'est pas nécessaire de souscrire cette protection à l'avance. Consultez le certificat d'assurance ci-joint pour connaître tous les détails de cette couverture.

Veillez communiquer avec Assistance aux Assurés pour toute demande de règlement ou assistance (voir le répertoire des numéros de téléphone importants à la fin de ce guide).

Chèques de voyage sans commission

En présentant votre carte *Visa Platine* RBC Banque Royale à n'importe quelle succursale de RBC Banque Royale, vous obtiendrez des chèques de voyage sans commission, émis dans la plupart des devises du monde.

PROTECTION POUR VOS ACHATS

Utiliser votre carte *Visa* Platine RBC Banque Royale vous permet de bénéficier d'une foule d'autres avantages, dont une protection accrue et une garantie allongée pour vos achats.

Couverture-achat et garantie allongée⁴

Couverture-achat

Vous pouvez vous sentir en sécurité lorsque vous effectuez des achats à l'aide de votre carte *Visa* Platine RBC Banque Royale. Grâce à la Couverture-achat, les achats admissibles que vous effectuez à l'aide de votre carte sont assurés contre la perte, le vol ou le bris, jusqu'à 90 jours à partir de la date d'achat. Consultez le certificat d'assurance ci-joint pour connaître tous les détails de cette couverture.

Garantie allongée

Cette assurance double la garantie canadienne d'origine du fabricant, jusqu'à concurrence d'une année supplémentaire, sur les articles admissibles achetés au moyen de votre carte *Visa* Platine RBC Banque Royale. Veuillez conserver vos reçus, vos bordereaux de vente et les garanties des fabricants pour le cas où vous auriez à faire une demande de règlement. Consultez le certificat d'assurance ci-joint pour connaître tous les détails de cette couverture.

AVANTAGES FACULTATIFS



Alerte crédit^{@2}

Bénéficiez d'un service complet de protection contre le vol d'identité et la fraude en matière de crédit en suivant les activités de votre dossier de crédit. Alerte crédit surveille votre dossier de crédit personnel chaque jour ouvrable et vous avertit lorsque des changements surviennent dans votre dossier, tels que demandes de renseignements, ouvertures de nouveaux comptes ou demandes de changement d'adresse. Non seulement ce service vous protège contre le vol d'identité, mais il vous permet également de vérifier tout changement qui pourrait affecter votre cote de solvabilité, en plus de détecter des signes de fraude. Pour en savoir plus, rendez-vous au www.rbcbanqueroyle.com/cartes/alertecredit ; pour adhérer au service, composez le 1 866 806-1151 et mentionnez le code RT002.

Première ligne plus^{@3}

Enregistrez vos cartes de crédit, votre téléphone cellulaire et tous vos documents importants en vous abonnant au service Première ligne plus. Vous serez rassuré de savoir qu'il suffit de passer un simple coup de fil en cas de perte ou de vol des effets enregistrés. S'il s'agit de vos cartes de crédit, nous appellerons pour vous les émetteurs de ces cartes enregistrées et leur demanderons de les annuler et d'en émettre de nouvelles le plus tôt possible. Le service Première ligne plus vous offre également d'autres services avantageux, comme la récupération de clés et de bagages perdus, le service de messagerie vocale lorsque vous êtes en voyage, les virements de fonds d'urgence et le remplacement de billets d'avion perdus, ainsi que le rappel de dates importantes. En vous inscrivant au service Première ligne plus, vous pouvez vous protéger contre les risques de vol d'identité en cas de perte ou

de vol de vos cartes. Pour en savoir plus, rendez-vous au www.rbcbanqueroyle.com/cartes/premiereligneplus ; pour adhérer au service, composez le 1 866 734-3195 et mentionnez le code RU003.

Assurance⁷ Protection-Voyage^{MC}

Voyagez l'esprit tranquille grâce à l'assurance soins médicaux d'urgence qui vous couvre à l'extérieur de la province ou du pays et qui est offerte à peu de frais, peu importe votre âge ou votre état de santé. Vous pouvez bénéficier d'une assurance voyage unique lorsque votre voyage dure moins de 183 jours. Si vous voyagez fréquemment, vous pouvez également profiter d'une assurance annuelle qui couvre pendant une période de 12 mois, un nombre de voyages illimité d'une durée précisée. Il y a deux options :

- Couverture de base qui comprend l'assurance frais médicaux d'urgence ;
- Couverture améliorée qui comprend l'assurance frais médicaux d'urgence, l'assurance interruption de voyage /

après le départ, l'assurance accident de vol et de voyage et l'assurance Bagages et effets personnels.

Pour souscrire cette assurance ou pour en savoir plus, composez sans frais le 1 800 565-3129 ou visitez notre site Web à l'adresse www.rbcbanqueroyle.com/cartes/assurance-protection-voyage.

Parlez rabais[®]

En tant que titulaire d'une carte *Visa* Platine RBC Banque Royale, vous pouvez profiter des avantages du programme Parlez rabais de *Visa* RBC Banque Royale. Profitez d'offres spéciales sur les services d'appels interurbains et de télécommunications sans fil en utilisant les fournisseurs de services de Parlez rabais[®]. Vous pouvez faire un interurbain de la maison pour seulement 1,6 ¢ par minute. Recevez un téléphone cellulaire gratuit sur adhésion à un programme de télécommunications sans fil. Les frais seront tout simplement portés à votre compte *Visa* Platine. Adhérez à ce programme dès aujourd'hui en composant le 1 877 ROYAL[®] 6-6 (1 877 769-2566) ou consultez le www.parlezzrabais.ca pour en savoir plus.

Paiement automatique

Il est parfois difficile de gérer à la fois vos comptes personnels et vos comptes d'entreprise, et un paiement peut si facilement être oublié. Grâce au paiement automatique, évitez les pertes de temps et les soucis en effectuant les paiements directement à votre compte *Visa*, sans frais supplémentaires.

Nous avons créé le système de paiement automatique pour répondre à vos besoins. Ainsi, vous pouvez choisir parmi les trois options de paiement offertes :

1. Paiement du solde du mois précédent ;
2. Paiement automatique d'un montant fixe servant à régler votre solde *Visa* ;
3. Montant minimum figurant sur votre relevé *Visa*.

Que vous soyez un client de RBC Banque Royale ou d'une autre institution financière canadienne, le paiement automatique vous propose diverses options qui vous aideront à gérer vos finances. Profitez donc dès aujourd'hui du paiement automatique ainsi que de la commodité et des autres avantages de la carte *Visa* RBC Banque Royale.

Pour en savoir plus ou pour vous inscrire au paiement automatique, composez le 1 800 ROYAL® 1-2 (1 800 769-2512).

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Service à la clientèle de *Visa* RBC Banque Royale

Renseignements sur les cartes

Au Canada et aux États-Unis :

1 800 ROYAL® 1-2 (1 800 769-2512)

De l'extérieur du Canada et des États-Unis,
appelez à frais virés au : (416) 974-7780

Cartes perdues ou volées, jour et nuit

Au Canada et aux États-Unis :

1 800 ROYAL® 1-2 (1 800 769-2512)

De l'extérieur du Canada et des États-Unis,
appelez à frais virés au : (416) 974-7780

International : (code d'accès) 1 800 ROYAL 5-2-3
(1 800 769-25523)

Si vous préférez ne pas avoir accès aux renseignements sur vos comptes par téléphone, composez le 1 800 ROYAL® 1-2 (1 800 769-2512) pour désactiver ce service.

Assistance aux Assurés

Pour vous renseigner au sujet des multiples avantages et assurances mentionnés dans ce guide :

Au Canada et aux États-Unis : 1 800 533-2778

De l'extérieur du Canada ou des États-Unis, appelez à frais virés au : (905) 816-2581

ATS/téléimprimeur : 1 800 ROYAL® 1-8 (1 800 769-2518)

■ ■ ■ ■ ■
Merci !

Nous sommes heureux de vous compter parmi nos titulaires d'une carte *Visa* Platine RBC Banque Royale. Votre satisfaction nous importe et c'est pourquoi nous continuerons à vous offrir des avantages incomparables et des normes de service supérieures tout au long des années à venir.

■ ■ ■ ■ ■

® Marques déposées de la Banque Royale du Canada. RBC et RBC Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada, utilisées sous licence.

^{MC} Marque de commerce de la Banque Royale du Canada.

* Marque déposée de Visa International Service Association, utilisée sous licence.

®1 Marque déposée d'Interac Inc., utilisée sous licence.

®2 Alerte crédit est une marque déposée d'Intersections, Inc., utilisée sous licence par la société Carlson Marketing Canada Ltée. Les services d'Alerte crédit sont offerts par Intersections, Inc. et Carlson Marketing Canada Ltée, organismes responsables du programme. RBC Banque Royale n'est pas responsable de ce programme.

®3 Marque déposée de Carlson Marketing Canada Ltée. Les services Première ligne plus sont fournis par Carlson Marketing Canada Ltée. Cette société est responsable du programme et non la Banque Royale du Canada.

1. Assistance aux Assurés Inc. décline toute responsabilité à l'égard de la prestation des services de particuliers ou d'entreprises mis à votre disposition pour vous aider.
2. Cette couverture est souscrite par la Compagnie d'assurance générale RBC.
3. Cette couverture est souscrite par Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.
4. Cette couverture est souscrite par la Compagnie d'assurance générale RBC au Québec et par la Compagnie d'assurance RBC du Canada dans le reste du Canada.
6. Des plafonds s'appliquent pour les montants d'assurance. Ce programme d'assurance crédit collective est souscrit par la Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie. Le programme est soumis à des conditions, à des exclusions et à des restrictions sur l'admissibilité. Veuillez vous référer au certificat d'assurance pour les détails.
7. Cette couverture est souscrite par la Compagnie d'assurance RBC du Canada.
8. Tous les services d'interurbain offerts par le programme Parlez rabais sont fournis par CDTel Inc. CDTel Inc. assure la vente, la facturation et la prestation des services du programme d'interurbains Parlez rabais. Les services à la clientèle et d'adhésion par les lignes 1 888 sont assurés par un représentant de CDTel Inc. Cityfone assure la vente, la facturation et la prestation des services du programme de télécommunications sans fil Parlez rabais. Les services à la clientèle et d'adhésion par les lignes 1 888 sont assurés par un représentant de Cityfone.

Toutes les couvertures font l'objet de limites et de conditions. Veuillez consulter les certificats d'assurance fournis dans ce dossier de bienvenue pour connaître tous les détails.



RBC Banque Royale®